

Madame Benmansour,  
Directrice du groupe hospitalier Henri Mondor

Les élus SUD Santé au Comité Technique d'Etablissement du groupe hospitalier Henri Mondor ont décidé de boycotter le C.T.E. tant que des réponses concrètes ne seront pas apportées à nos revendications.

- Nous exigeons la réouverture de tous les lits fermés cet été dans tous les hôpitaux du groupe hospitalier et qui à ce jour sont toujours fermés, avec l'embauche immédiate des personnels médicaux et paramédicaux nécessaires à une prise en charge de qualité des patients.

- Nous exigeons un moratoire sur tous les projets visant à supprimer des lits dans nos hôpitaux et mettre en adéquation les capacités d'hospitalisation de nos hôpitaux avec les besoins de la population (fermetures d'unités de soins de longue durée à Emile Roux, Clemenceau, fermeture de lits de psychiatrie à Albert Chenevier et de lits de l'unité de soins intensifs de cardiologie à Henri Mondor).

**Arrêt immédiat de la politique de l'offre et mise en place d'une politique des besoins.**

- Nous exigeons l'augmentation des salaires des personnels hospitaliers qui ont été gelés depuis juillet 2010 ce qui se traduit par une perte de pouvoir d'achat pour les agents (le salaire des infirmières est à la 26ème position sur 29 pays de l'OCDE).

**Cette augmentation devra être de 300 € pour tous les agents (soignants, ouvriers, administratifs).**

- Nous exigeons que le budget alloué aux hôpitaux publics augmente à hauteur de l'accroissement des charges et de l'activité. En effet, depuis 10 ans, il est demandé aux personnels d'augmenter leur activité de 2,5% chaque année sans effectifs supplémentaires, ce qui a rendu les conditions de travail insupportables pour les agents. De plus, les nouvelles organisations du travail mises en place par Martin Hirsch ont fait fuir de nombreux professionnels et rendent nos hôpitaux inattractifs.

D'un autre côté les charges des hôpitaux augmentent de 4% chaque année alors que les budgets n'augmentent que de 1,8% à 2,4% par an depuis de nombreuses années (la dotation de psychiatrie n'a augmenté en moyenne que de 1,2% par an). C'est pourquoi nous demandons que les budgets de nos hôpitaux soient alloués en fonction des besoins en soins de la population et non par rapport à une offre de soins liée à des soucis d'économies.

- Nous exigeons une véritable démocratie dans nos hôpitaux, c'est pourquoi nous demandons que dans les C.T.E. et les CHSCT, les représentants du personnel aient une voix délibérative et non plus consultative.